



Ecole Marie Curie
99, avenue Jeanne d'Arc
37700 LA VILLE AUX DAMES
Tél : 02 47 44 37 78
ec-la-ville-aux-dames@ac-orleans-tours.fr

Compte-rendu conseil d'école du jeudi 23 juin 2022

Présents :

Municipalité : M PADONOU (Adjoint au Maire en charge de l'éducation),
M MEGNOUX (Conseiller délégué à l'éducation).

Parents d'élèves FCPE : Mmes ROBERT, RESSE, DORMIGNIES, PINTO,
BAUDIN, REVIRON.

Enseignants : Mmes THIRIET, LESCANNE, GILBERT, KOEDINGER, VIOUX,
PAGE, TALLEC, PAUL, GAUDINO, OGER, JANIN, BARSACQ (RASED),
M AMIRAULT.

Président de séance : M CARON

Excusés : M. DEVELAY (IEN), M. BENARD (Maire de la Ville aux Dames),
Mmes NOEL, DUBOCQ, LADISLAS, IKHIYATANE (ULIS), SAINT-JEAN
(Directrice), Mme DAMOUR-DELPLANQUE (Directrice Accueil de Loisirs).

I – Année scolaire 2021-2022

A - Projets

Projets 2021 2022

Les projets sont présentés en PJ.

B - Piscine

Suite à l'annonce de la « non ouverture » de la piscine intercommunale de Vouvray en juin, des mails ont été envoyés à la TEV et à la conseillère pédagogique qui gère les plannings des piscines de la Métropole. Ces mails n'ont donné aucun

résultat.

Un mail a été envoyé à la circonscription pour l'année scolaire prochaine, sans retour à ce jour.

II – Année scolaire 2022 – 2023

A - Effectifs

	20/09/19	20/09/20	16/09/21	sept 2022*
CP	80	79	77	68
CE1	82	78	87	75
CE2	70	81	81	80
CM1	71	72	77	79
CM2	68	73	69	78
TOTAL	371	383	391	380
Moyenne	24.7	25.5	26.06	25.3

*Prévisions au 16/06/2022

Aucun niveau double : 3 CP / 3 CE1 / 3 CE2 / 3 CM1 et 3 CM2, si toutefois les effectifs n'évoluent pas.

B - Equipe pédagogique

L'équipe titulaire accueille quatre nouveaux collègues.

- Départ à la retraite de Mme Bragoulet.
- Départ de Mmes Gaudino, Noël et Ikhiyatane.

Trois collègues ont été nommées : Mmes Dupuy, Bellanger et Lelarge (classe ULIS pour Mme Lelarge).

L'école est en attente de nomination pour le 4^{ème} poste et pour les temps partiels.

C - Socle numérique

L'école a bénéficié du soutien du Plan France relance afin de disposer d'un socle numérique. Un cofinancement a en effet été accordé à la Municipalité au titre de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (SNEE) mis en œuvre par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

A ce jour, chaque collègue a été doté d'un ordinateur portable.

A la rentrée de septembre, chaque classe devrait être équipée d'un TNI.

TNI : Le tableau numérique interactif est un écran blanc tactile associé à un ordinateur et un vidéoprojecteur.

Les parents pourront découvrir les TNI lors des réunions de rentrée.

L'ENT (Prim'OT) va remplacer le site de l'école courant septembre.

L'ENT **PrimOT** est un **service numérique** accessible sur Internet qui regroupe des **outils et des ressources à destination des élèves, des familles et des enseignants**. Les familles auront ainsi accès à un environnement sécurisé.

D - Elections : Modalités de vote

L'arrêté du 19/08/2019 indique que : « *Le vote a lieu à l'urne et par correspondance ou exclusivement par correspondance sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école.* »

Les membres du Conseil d'Ecole approuvent à l'unanimité le vote exclusivement par correspondance pour les prochaines élections.

III – Informations Municipalité

Socle numérique : Complément d'informations : La Mairie assure 40 % du financement, notamment pour les câbles (raccords avec fibres optiques, opérationnelles depuis février dernier) et les PC. La Mairie prévoit aussi une formation pour les enseignants, convenue avec l'Education Nationale sur le volet pédagogique et sur le matériel (1 heure) ainsi qu'une formation sur l'ENT dont elle est le payeur.

Cantine : La question des badges cantine, pour la rentrée prochaine, est encore à l'étude. Les badgeuses fonctionnent (test réalisé il y a 10 jours). Cela dépendra de l'évolution de la situation sanitaire. La Mairie prend note de la proposition des enseignants de conserver le système actuel des feuilles d'appel tout aussi efficace.

Sécurité : M Padonou salue le travail exemplaire des enseignants et des partenaires autour de la sécurité (vélo et piéton). Ce sont des événements exceptionnels qui cadrent bien la sécurité autour des enfants. Cela a pour conséquence une baisse du nombre d'accidents (2 roues notamment). Mais il s'interroge sur la continuité avec le collègue.

IV – Question des parents

Situation sanitaire

Depuis le retrait du masque, pouvez-vous nous faire un point sur la situation sanitaire ?

Réponse Ecole : Au retour des vacances de printemps, la situation s'est apaisée, aucun déclaré jusqu'au 13 juin. Les parents ont été informés sur le site de l'école de l'apparition d'un cas le 13 juin. Depuis, quelques cas sont signalés. Les parents des classes concernées sont prévenus. La vigilance est de mise.

Accueil des enfants

Lors du dernier conseil, nous avons entériné que l'accueil et la sortie des CP/CE1 se ferait sur le terrain de basket. Or, sur le site internet de l'école, il est indiqué que depuis le lundi 16 mai tous les enfants entrèrent par l'entrée principale.

Nous sommes étonnés de ce changement d'organisation car il nous semblait que cet accueil permettait de conserver une certaine proximité avec les maitresses des CP ainsi qu'un accueil privilégié pour les élèves de CP, qui pour eux l'entrée en primaire est une étape importante.

Y a-t-il une raison particulière à ce changement ? Quelles seront les modalités d'accueil à la rentrée 2022/2023 ?

Réponse Ecole : Dans le compte-rendu du 2ème Conseil d'Ecole, il est écrit « CP et CP/CE1 : accueil et sortie sur le terrain de basket. »

C'est toujours le cas. Les élèves de CP entrent par le portail principal pour être accueillis sur le terrain de basket, ce qui maintient effectivement l'accueil privilégié des élèves sur ce terrain.

L'accueil par le portail du terrain de basket a entraîné quelques habitudes regrettables : retards d'élèves de tous les niveaux, échanges parfois longs au portail, ce qui retarde la prise en main des élèves par les enseignants.

L'accueil par le portail terrain de basket sera maintenu uniquement lors de la 1^{ère} période pour faciliter la transition. A partir de la 2^{ème} période, l'entrée se fera par le portail principal avec un accueil maintenu sur le terrain de basket.

Les modalités d'accueil (accueil échelonné) pour le jeudi 1^{er} septembre seront précisées sur le site de l'école.

La liste des classes sera affichée devant l'école la veille de la rentrée.

Rentrée des classes : jeudi 1^{er} septembre.

Site de l'école :

<http://ec-mariecurie-lavilleauxdames.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

Terrain de basket

Les budgets ont-ils été votés, comme convenu, lors du conseil municipal du 28 mars ? Avez-vous une idée plus précise de l'aménagement et de la date de mise en œuvre des travaux ?

Réponse Mairie : Le budget a été voté. L'aménagement est prévu : l'installation cet été pour être fonctionnelle en septembre. Cependant la commande des toiles sera faite courant septembre. Le coût total est de 20 000 €.

Absence programmée

Lors d'une absence programmée d'un enseignant, serait-il envisageable que les enfants disposent de fiches de travail pour les occuper tout ou partie de la journée ?

Réponse Ecole : Lorsque les absences sont programmées, les collègues, en général, préparent des activités qu'ils donnent aux enfants.

Le problème qui se pose est l'absence de remplaçants. La FCPE a toujours soutenu l'école dans ses démarches pour obtenir des remplaçants.

Réponse FCPE : La FCPE a de nouveau envoyé une lettre à la DSSEN qui répond que la grosse taille de notre école justifie les répartitions et que les petites écoles restent prioritaires.

Sorties scolaires

Nous avons été sollicités pour avoir des informations sur le financement des sorties scolaires. Est-ce la coopérative scolaire, la mairie et/ou le don de la FCPE qui permet leur organisation ? Les différences de sortie entre certaines classes ou niveaux sont-elles dues à des problématiques de financement ?

Réponse Ecole : Les subventions Mairie et le don FCPE sont intégrés à la coopérative scolaire.

Un budget transport (1 400 euros) est géré par la Mairie.

Les coûts apparaissent dans le tableau projet en PJ.

Financement :

SUBVENTIONS MAIRIE	4 400
PARTICIPATION VOLONTAIRE DES PARENTS	3 995
BENEFICE PHOTOS	2 101
BENEFICE VENTE CHOCOLATS	827
BENEFICE TOMBOLA GALETTES	1 274
DON FCPE	2 346

En ce qui concerne les sorties et les projets, ils relèvent du choix de l'enseignant.

Spectacles de fin d'année

Certains niveaux réalisent des spectacles de fin d'année mais pour d'autres les parents n'ont pas eu d'information : y a-t-il un spectacle de prévu pour tous ?

Réponse Ecole : Toutes les classes n'ont pas préparé un spectacle musical. Cette décision relève du choix de l'enseignant. De plus, ces spectacles ne pouvaient pas être prévus à l'avance à cause de la situation sanitaire. Finalement ils ont été décidés tardivement (vers mai).

Le tableau récapitulatif des projets qui a été présenté met en évidence les projets (animations dans les classes, sorties, spectacles) réalisés cette année. Les élèves ont tous bénéficié de projets avec des objectifs différents en fonction du choix des collègues. Le parcours de chaque élève (parcours artistique et culturel, parcours éducatif à la santé, parcours citoyen) s'enrichit grâce aux projets sur les 5 années de l'école élémentaire.

Kermesse - info FCPE

La kermesse aura lieu le 25 juin prochain. 3 200 tickets tombola ont été vendus. D'ailleurs, pour le projet FCPE « Dessins d'école », les commandes arriveront le 28/06 prochain, avec environ 600 € de bénéfices net. Nous vous espérons nombreux pour venir participer à nos stands aussi bien pour les tenir que pour venir vous amuser accompagnés de vos enfants et petits-enfants !

Fin de séance à 19h35.

Secrétaire de séance

Minh Nguyet VIOUX

Président de séance

Jean-Yves CARON